



SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

**Comité syndical
Délibération de la séance du jeudi 4 mai 2023**

Membres du comité syndical				Délibération n° 2328
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Evolution des quotités horaires des postes n°343 ATEA MAA et Arts numériques, n°367 ATEA Musique de chambre et saxophone, et n° 377 ATEA Violon
9	4	3	5	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Oui

Président : Monsieur Stéphane Frioux

Présent(e)s : Monsieur Stéphane Frioux, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Caroline Lagarde, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Corinne Subai, Conseillère Métropole de Lyon

Pouvoirs : Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne, à Madame Subai
Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Frioux
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Constant
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon, à Madame Lagarde
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon

Excusé(e)s : Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon

Transmission à la Préfecture le 9 mai 2023

Délibération n°2328– Evolution des quotités horaires des postes n°343 ATEA spécialité Musiques actuelles et amplifiées et arts numériques, n°367 ATEA spécialité Musique de chambre et saxophone, et n°377 ATEA spécialité violon

Mesdames, Messieurs,

Suite au vote du CST du 21/03/2023 du rapport relatif à la nouvelle organisation de l'enseignement de la Musique de Chambre et déploiement des arts numériques à l'ENM, il est proposé aux membres du comité syndical de faire évoluer les quotités horaires des postes suivants :

- **Assistant territorial d'enseignement artistique spécialité Musiques actuelles amplifiées et arts numériques** (poste 343), passage de 20% à 75%, soit +11h d'enseignement à partir du 1/10/2023
- **Assistant territorial d'enseignement artistique spécialité Musique de chambre et saxophone** (poste 367), passage de 85% à temps complet, soit +3h d'enseignement, à partir du 1/09/2023
- **Assistant territorial d'enseignement artistique spécialité Violon**, (poste 377), passage de 85% à temps complet, soit +3h d'enseignement, à partir du 1/09/2023

Les dépenses correspondantes sont inscrites au chapitre 012 du budget.

Il est proposé aux membres du comité syndical de voter ces transformations de poste.

Annexes : anciennes et nouvelles fiches de poste

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent et autorisent le Président à signer l'évolution des quotités horaires pour les postes n° 343 de 20% à 75% au 1^{er} octobre 2023, poste n°367 (85%) pour un passage à temps complet (100%) au 1^{er} septembre 2023, et le poste n°377 de 85% pour un passage à temps complet (100%) à compter du 1^{er} septembre 2023.

Syndicat Mixte de Gestion

de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne

46, cours de la République

69100 Villeurbanne

Tél. 04 78 68 98 27



Stéphane FRIOUX

Président du Syndicat Mixte de Gestion

Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – MUSIQUES ACTUELLES SPECIALITE GUITARE ROCK -TEMPS NON COMPLET 20% -POSTE NUMERO 343

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2021

CTP DU 29/06/2021

LE 03/05/2021

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE

ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENM

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement des musiques actuelles spécialité guitare

ACTIVITÉS

- Enseigner la guitare dans le domaine des musiques actuelles (rock et musiques amplifiées) sur un cursus complet depuis la sensibilisation jusqu'aux troisièmes cycles amateur et renforcé, en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture des esthétiques abordées
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

FDP – APEA Guitare rock – TC – 2021

| Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Le professeur assistant d'enseignement artistique de musiques actuelles spécialité guitare est rattaché hiérarchiquement au directeur.

LIENS FONCTIONNELS

- Le professeur assistant d'enseignement artistique de musiques actuelles spécialité guitare est rattaché fonctionnellement au directeur adjoint

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 -
- **Horaires de travail**
 - 4H de face à face pédagogique pour un temps non complet, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES ET ARTS NUMÉRIQUES -TEMPS NON COMPLET 75% -POSTE NUMERO 343

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2021

CTP DU 28/02/2023

DIRECTION GENERALE

LE 25/01/2023

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE
ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE
ENM

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement des musiques actuelles spécialité guitare
- Enseignement des arts numériques

ACTIVITÉS

- Enseigner la guitare dans le domaine des musiques actuelles (rock et musiques amplifiées) sur un cursus complet depuis la sensibilisation jusqu'aux troisièmes cycles amateur et renforcé, en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Animer des espaces de recherche, de création et d'expérimentation numérique avec les élèves
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture des esthétiques abordées
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

FDP – APEA Guitare rock – TC – 2021

| Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Le professeur assistant d'enseignement artistique de musiques actuelles et arts numériques est rattaché hiérarchiquement au directeur.

LIENS FONCTIONNELS

- Le professeur assistant d'enseignement artistique de musiques actuelles et arts numériques est rattaché fonctionnellement au directeur adjoint

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 -
- **Horaires de travail**
 - 15H de face à face pédagogique pour un temps non complet, congés selon le calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – SAXOPHONE – 85% - POSTE NUMERO 367

CRÉÉE

LE 01/09/2017

MISE À JOUR

CTP DU [CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE.](#)

ACTUALISATION

LE 23/03/2017

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

DIRECTION SERVICE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement de la discipline saxophone

ACTIVITÉS

- Enseigner la discipline saxophone dans le domaine classique depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur , en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques

Annexe DELIB 2328 - Ancienne fiche de poste -3

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
- Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
- Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
- Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
- Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Le professeur assistant d'enseignement artistique – saxophone est rattaché hiérarchiquement au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

LIENS FONCTIONNELS

- Le professeur assistant d'enseignement artistique – saxophone est rattaché fonctionnellement au directeur en fonction du rattachement du département disciplinaire.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Indiquez les moyens techniques particuliers, et/ou les habilitations nécessaires.
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 17H de face à face pédagogique, congés selon calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI Il convient d'indiquer le motif et le nombre de points de la NBI du poste ou simplement « sans objet ». La liste des NBI est détaillée sur WIP :

http://wip/orga_villeurbanne//uploads/public/4167nouvelle_bonification_individuelle_fiche_explicative.pdf L'unité recrutement et la mission accompagnement des services

peuvent vous guider.

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – MUSIQUE DE CHAMBRE ET SAXOPHONE – TEMPS COMPLET 100 % - POSTE NUMERO 367

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU 28/02/2023

LE 05/12/2022

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement de la musique de chambre et de l'instrumentation
- Enseignement de la discipline saxophone

ACTIVITÉS

- Enseignement de la musique de chambre et de ses pratiques spécifiques, en collaboration avec les enseignants des classes instrumentales et vocales (conduite de projet, recherche et constitution de répertoire, technique de répétition, gestion de groupe, etc.)
- Enseigner la discipline saxophone dans le domaine classique depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur, en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

etc.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Le professeur assistant d'enseignement artistique – Musique de chambre et saxophone est rattaché hiérarchiquement au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

LIENS FONCTIONNELS

- Le professeur assistant d'enseignement artistique – Musique de chambre et saxophone est rattaché fonctionnellement au directeur en fonction du rattachement du département disciplinaire.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Indiquez les moyens techniques particuliers, et/ou les habilitations nécessaires.
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 20h de face à face pédagogique, congés selon calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI Il convient d'indiquer le motif et le nombre de points de la NBI du poste ou simplement « sans objet ». La liste des NBI est détaillée sur WIP :

http://wip/orga_villeurbanne//uploads/public/4167nouvelle_bonification_individuelle_fiche_explicative.pdf

L'unité recrutement et la mission accompagnement des services peuvent vous guider.

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – VIOLON – 85% - POSTE NUMERO 377

CRÉÉE

LE 01/09/2017

MISE À JOUR

CTP DU [CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE.](#)

ACTUALISATION

LE 23/03/2017

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

DIRECTION SERVICE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement de la discipline Violon

ACTIVITÉS

- Enseigner la discipline Violon dans le domaine classique depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur , en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques

Annexe DELIB 2328 - Ancienne fiche de poste -5

| *Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx*

- Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
- Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
- Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
- Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
- Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Le professeur assistant d'enseignement artistique – violon est rattaché hiérarchiquement au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

LIENS FONCTIONNELS

- Le professeur assistant d'enseignement artistique – violon est rattaché fonctionnellement au directeur en fonction du rattachement du département disciplinaire.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Indiquez les moyens techniques particuliers, et/ou les habilitations nécessaires.
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 17H de face à face pédagogique, congés selon calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI Il convient d'indiquer le motif et le nombre de points de la NBI du poste ou simplement « sans objet ». La liste des NBI est détaillée sur WIP :

http://wip/orga_villeurbanne//uploads/public/4167nouvelle_bonification_individuelle_fiche_explicative.pdf L'unité recrutement et la mission accompagnement des services

peuvent vous guider.

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – VIOLON – 100% - POSTE NUMERO 377

CRÉÉE

LE 01/09/2017

MISE À JOUR

CTP DU 28/02/2023

ACTUALISATION

LE 25/01/2023

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

DIRECTION SERVICE

ENM

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement de la discipline Violon

ACTIVITÉS

- Enseigner la discipline Violon dans le domaine classique depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur , en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

Activité 4.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques

Annexe DELIB 2328 - Nouvelle fiche de poste -6

| Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
- Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
- Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
- Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
- Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Le professeur assistant d'enseignement artistique – violon est rattaché hiérarchiquement au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

LIENS FONCTIONNELS

- Le professeur assistant d'enseignement artistique – violon est rattaché fonctionnellement au directeur en fonction du rattachement du département disciplinaire.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Indiquez les moyens techniques particuliers, et/ou les habilitations nécessaires.
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 20h de face à face pédagogique, congés selon calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI Il convient d'indiquer le motif et le nombre de points de la NBI du poste ou simplement « sans objet ». La liste des NBI est détaillée sur WIP :

http://wip/orga_villeurbanne//uploads/public/4167nouvelle_bonification_individuelle_fiche_explicative.pdf L'unité recrutement et la mission accompagnement des services peuvent vous guider.

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base